

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 mai 2007
Français
Original : anglais

**Vingt-quatrième rapport présenté
par le Secrétaire général en application
du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999)****I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, par lequel le Conseil m'a prié de lui faire rapport tous les quatre mois sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou éventuellement, de leurs dépouilles mortelles et de lui faire rapport tous les six mois sur la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.
2. Depuis juin 2006, la fréquence des rapports sur la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles mortelles est tombée de quatre mois à six mois (voir S/2006/468 et S/2006/469).
3. J'ai présenté mon vingt-troisième rapport (S/2006/948) en décembre 2006. Le présent rapport porte sur les deux questions, à savoir la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles mortelles, ainsi que la restitution des biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.

II. Contexte

4. Les questions couvertes par le présent rapport ont été maintenues à l'ordre du jour de la Ligue des États arabes et du Conseil de coopération du Golfe. À sa dix-neuvième réunion au sommet tenue à Riyad les 28 et 29 mars 2007, le Conseil de la Ligue des États arabes a de nouveau condamné les violations graves des droits de l'homme survenues pendant l'occupation de l'État du Koweït et la destruction des données relatives aux prisonniers et personnes disparues de nationalités koweïtienne et autres, dont les corps ont été pour certains retrouvés dans des fosses communes. Il a exprimé sa profonde sympathie aux familles des victimes dont les dépouilles avaient pu être identifiées et sa vive préoccupation devant le calvaire des familles de ceux dont le sort était toujours inconnu. Il a exigé que tout soit fait pour connaître le sort de tous les disparus et prisonniers de nationalités koweïtienne et autres.



5. À sa vingt-septième session tenue à Riyad les 9 et 10 décembre 2006, le Conseil supérieur du Conseil de coopération du Golfe a engagé l'Organisation des Nations Unies à continuer de s'efforcer de régler les questions en suspens des archives nationales koweïtiennes et du sort des personnes toujours portées disparues, y compris des prisonniers, de nationalités koweïtienne ou autres.

III. Activités récentes concernant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles mortelles

6. Du 7 au 9 mars 2007, le Coordonnateur de haut niveau s'est rendu au Koweït où il a été reçu par le Vice-Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères, le cheikh Mohammad al-Sabah al-Salem al-Sabah, et il s'est entretenu avec des membres de la Commission nationale koweïtienne chargée des questions relatives aux personnes disparues et aux prisonniers de guerre, avec le Directeur de la Kuwait Airways Corporation et avec d'autres responsables.

7. Au nom de son peuple, le Vice-Premier Ministre a remercié l'Ambassadeur Vorontsov pour son action de coordination. Il a salué la volonté du Conseil de sécurité de continuer à s'occuper de la question humanitaire du sort de tous les prisonniers de guerre de nationalités koweïtienne ou autres. Le Koweït est déterminé à continuer de rechercher les prisonniers ou leurs dépouilles. Le Coordonnateur a assuré qu'il poursuivrait son travail de facilitation pour qu'une issue satisfaisante soit trouvée aux questions des personnes disparues de nationalités koweïtienne ou autres et des archives nationales.

8. La Commission nationale koweïtienne a informé le Coordonnateur de haut niveau que trois noms avaient été ajoutés à la liste des victimes dont les dépouilles avaient pu être identifiées, dont le nombre s'élève à présent à 233. Les noms de ces personnes figurent dans l'annexe au présent rapport. Les identifications ont été réalisées à partir des ossements rapportés au Koweït en 2004. Depuis lors, en raison de l'insécurité qui règne en Iraq, les équipes koweïtiennes chargées d'exhumer et d'identifier les dépouilles n'ont pas pu y poursuivre leur travail.

9. Tout en continuant ses travaux d'identification, le Koweït a informé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qu'il allait restituer à l'Iraq environ 40 dépouilles, les résultats des tests n'ayant pas été concluants. Ces dépouilles seront accompagnées des profils d'ADN et d'autres données que le Koweït a pu recueillir, ce qui permettrait à l'Iraq d'identifier ses propres citoyens qui gisaient dans les charniers.

10. Le plan d'action visant à relancer les opérations sur le terrain en Iraq, compte tenu de la situation qui y prévaut (adopté par la Commission tripartite à sa vingt-neuvième réunion tenue à Genève en novembre 2006; voir S/2006/948) est en cours d'application. Le Koweït a informé l'Ambassadeur Vorontsov qu'il appréciait à leur juste valeur les efforts menés en ce sens par les États-Unis et d'autres membres de la Commission tripartite. Il attend avec impatience de recevoir des États-Unis les images satellite de plusieurs charniers en Iraq, qui lui permettraient d'en établir leurs coordonnées avec plus de précision et préparer les missions de terrain.

11. Les autorités irakiennes se sont montrées obligeantes et coopératives. L'Iraq a communiqué des données d'information sur plusieurs charniers et s'efforce de retrouver et de contacter les témoins susceptibles de connaître l'emplacement des charniers où des détenus de nationalités koweïtienne ou autres sont enterrés. De toute évidence, étant donné l'insécurité qui règne en Iraq, il est encore plus difficile de convaincre les témoins de se faire connaître et d'aider à cette entreprise humanitaire.

12. M. Vorontsov a entendu un exposé sur les travaux de la cinquante-troisième séance du Sous-Comité technique de la Commission tripartite, tenue le 20 février 2007, à laquelle avaient assisté des représentants de l'Arabie saoudite, des États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Iraq et du Koweït et du CICR.

13. Le sort du militaire américain porté disparu, le capitaine Michael Scott Speicher, demeure inconnu. Les États-Unis sont résolus à poursuivre les recherches. Cette question a été examinée lors des réunions de la Commission tripartite.

IV. Activités récentes concernant la restitution de biens koweïtiens

14. Aucun progrès n'a été enregistré s'agissant de la restitution des archives nationales koweïtiennes, c'est-à-dire les documents officiels du pays, en particulier les documents de l'Amiri Diwan, du Conseil des ministres et du Ministère des affaires étrangères. Les plus hauts responsables koweïtiens sont inquiets de ne pas savoir ce qu'il est advenu de ces documents.

15. Plus de quatre ans se sont écoulés depuis la chute du régime de Saddam Hussein et il semble qu'on a à présent accès à tous les endroits où auraient pu se trouver les documents confisqués. Lors de ses rencontres, le Coordonnateur de haut niveau a demandé à toutes les parties d'intensifier les recherches. Les entretiens avec les fonctionnaires irakiens qui sont encore détenus par les États-Unis ou la Force multinationale pourraient donner des indices utiles.

16. Par ailleurs, comme suite à la lettre du Représentant permanent de l'Iraq (voir S/2006/948, par. 19), le Coordonnateur de haut niveau a suggéré en janvier 2007 qu'une mission conjointe d'experts koweïtiens et irakiens, dirigée par lui, pourrait se rendre en Jordanie pour a) s'assurer de la présence de pièces détachées appartenant à la Kuwait Airways Corporation (KAC) à bord des appareils irakiens, b) répertorier les pièces détachées retrouvées et c) convenir d'une date pour la remise de ces pièces. La Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies a confirmé alors que les six appareils irakiens se trouvaient bien à l'aéroport Queen Alia International à Amman. Les autorités jordaniennes s'étaient mises en rapport avec l'Iraqi Airways Company et l'avait autorisée à se charger des appareils quand l'ONU avait mis fin aux sanctions contre l'Iraq. Selon les autorités de l'aviation civile jordanienne, les six appareils étaient « usés et hors d'état de marche ».

17. Avec l'assentiment des Gouvernements irakien, koweïtien et jordanien, le Coordonnateur de haut niveau s'est rendu, à la tête d'une mission conjointe d'experts koweïtiens et irakiens, en Jordanie du 13 au 15 mai. Chacune des deux équipes, koweïtienne et irakienne, comptait plusieurs ingénieurs, des représentants du Ministère des affaires étrangères et des juristes. Les autorités jordaniennes ont

coopéré sans réserve avec la mission, lui donnant accès au tarmac de l'aéroport et assurant le transport à l'aller et au retour.

18. La mission a inspecté les compartiments à bagage et les cabines passagers de quatre Boeing-727 et de deux Boeing-707 de l'Iraqi Airways Company qui, selon les autorités de l'aviation civile jordanienne, étaient arrivés à l'aéroport Queen Alia International en mai et juin 1991. Elle n'a trouvé aucune pièce détachée appartenant à la KAC. Elle n'a pas trouvé non plus de livre de bord où sont normalement consignés tous les changements de pièces sur un appareil.

19. L'équipe koweïtienne a fourni à l'Ambassadeur Vorontsov des documents indiquant que certaines pièces détachées appartenant au KAC avait été montées sur des avions irakiens. Avec la permission de l'équipe irakienne, les ingénieurs koweïtiens ont scruté les appareils à la recherche de pièces appartenant à la KAC. Au moment où le Haut Coordonnateur a quitté les lieux, aucune pièce n'avait encore été trouvée.

V. Observations

20. Je me félicite de la poursuite du processus d'ordre essentiellement humanitaire déclenché par le paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité. La volonté du Koweït de chercher à connaître le sort de toutes les personnes disparues, quelle que soit leur nationalité, mérite notre respect. Jusqu'à présent, 233 dépouilles au total ont pu être identifiées.

21. Je condamne énergiquement le massacre des nationaux du Koweït et d'États tiers par le régime irakien. L'exécution des civils koweïtiens et la dissimulation de la vérité pendant 10 ans sont une grave violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Je demande au Gouvernement irakien de veiller à ce que les auteurs de ces crimes odieux soient traduits en justice. Je saisis cette occasion pour offrir mes sincères condoléances aux familles des victimes de nationalités koweïtienne et autres, qui doivent à présent faire face à la macabre vérité sur le sort de leurs proches.

22. J'ai pris note du fait qu'en raison de l'insécurité qui règne en Iraq, la recherche des détenus koweïtiens et des nationaux de pays tiers ou, éventuellement, de leurs dépouilles n'a pas pu se poursuivre. À cet égard, je pense que le plan d'action adopté par la Commission tripartite permettra la poursuite des travaux et la reprise des opérations sur le terrain étant donné le nombre de personnes dont on ignore encore le sort. Il y a lieu de nourrir un optimisme et un espoir prudents. L'application de ce plan d'action requiert la participation concrète de toutes les parties concernées et je les encourage vivement à coopérer.

23. La Commission tripartite demeure le dispositif le plus à même de traiter la question des personnes portées disparues depuis la guerre du Golfe de 1990/91. La coopération fructueuse inlassable de tous ses membres permet d'espérer arriver à des résultats positifs dans le règlement de cette question humanitaire restée depuis trop longtemps en suspens. L'action concrète menée par l'Iraq en ce sens est digne d'éloges. Je suis reconnaissant au Comité international de la Croix-Rouge pour la diligence dont il a fait preuve à cet égard. J'apprécie particulièrement la confiance que le Gouvernement et le peuple koweïtiens ont placée dans l'action de l'Ambassadeur Vorontsov.

24. Je suis vivement préoccupé par l'absence de progrès dans la recherche et la restitution des archives koweïtiennes. Je demande à toutes les parties qui savent où ces importants documents se trouvent ou ce qu'il en est advenu de se manifester et de partager l'information avec nous.

25. La dernière mission conjointe d'experts koweïtiens et irakiens en Jordanie est une autre illustration de la poursuite de l'action visant la restitution des biens koweïtiens. Je suis convaincu que les représentants koweïtiens et irakiens parviendront à des arrangements constructifs en vue du règlement de cette question. Je tiens à exprimer ma gratitude au Gouvernement jordanien pour l'assistance apportée à toutes les parties concernées.

Annexe

Noms des Koweïtiens et des nationaux d'États tiers dont la dépouille a été identifiée

1. Saad Meshal Aswad Salamah Al-Enezi
2. Ahmed Abdullah Abdulrasul Al-Ghallaf
3. Saleh Ali Said Al-Hayani
4. Enam Said Ahmad Said Ismail Al-Edan
5. Abdullatif Hussein Al-Waheb
6. Naser Hussein Omaran Al-Enezi
7. Mahmoud Sayed Reda Sayed Hasan
8. Faihan Mohammad Laili Al-Mutairi
9. Nasser Sherif Fahed Al-Khaldi
10. Daad Omar Al-Hariri (Libanais)
11. Jassem Hamid Abdallah Al-Samak
12. Safah Ibjad Aloush Al-Mutairi
13. Lafi Faihan Mohammad Laili Al-Mutairi
14. Abdul Rahman Saad Marzook Al-Otaibi
15. Mohammed Gazai Saad Ali Al-Mutairi
16. Farhan Harbi Saket Al-Dhafiri
17. Obaid Falah Husaini Al-Mutairi
18. Hamad Mohammad Ghuneim Al-Ajami
19. Taleb Amin Jassem Saleh
20. Fahed Sulayman Aswad Al-Enezi
21. Fahed Akil Rakan Al-Zufayri (Saoudien)
22. Misfir Mhana Misfir Al-Sharifa Al-Hayani
23. Nasser Ayed Duhayran Al-Oteibi
24. Mohammad Nasser Sharid Al-Ajami
25. Assal Turki Kusayman Al-Ajami
26. Abdallah Sulayman Abdallah Al-Amir
27. Abdulaziz Yussef Abdulaziz Alyamani
28. Amer Deydan Ali Al-Ajami
29. Sobhi Khalil Nousouhi Haydar (Libanais)
30. Raja Hamud Saleh Al-Sahli
31. Khaled Saleh Al-Tuwaygeri

32. Adel Fahed Hamad Al-Hamad
33. Fahed Khalifa Jadlan Al-Mutayri
34. Salem Obeid Abdallah Al-Mutayri
35. Shojah Madi Omar Al-Ajami
36. Habib Saleh Al-Zaqah
37. Ali Abdallah Ali Al-Duwaysan
38. Maayuf Jaber Sahud Al-Harbi
39. Yaccoub Yussef Bader Al-Ustaz
40. Mansour Tulayhan Samar Al-Mutayri
41. Hamad Humaydi Ghazi Al-Otaibi
42. Mohsen Mohammad Mohsen Al-Ajami
43. Rajeh Zeyab Bedah Nahar Al-Mutayri
44. Mansour Faleh Nasser Al-Thaqeb
45. Ahmad Mahmoud Al-Hattab (Égyptien)
46. Jaber Helal Shedid Al-Shemary
47. Falah Jaser Saad Guniman Al-Mutayri
48. Jatly Mohammad Mejaed Al-Mutayri
49. Husain Salem Faza Al-Shamry
50. Khalifa Trak Suliman Al-Shamry
51. Adel Faleh Satam Al-Fadly
52. Adnan Mohamad Bahbahani
53. Tareq Falah Alaeban Al-Shamry
54. Hamoud Nafel Saeid Al-Harshany
55. Nabil Ali Ramadan Bushehry
56. Mutlaq Ali Salman Al-Adwani
57. Waleed Saad Mubarak Al-Asaf
58. Abdulah Fares Ayed Al-Shamry
59. Bader Nahar Mefrij Al-Mutayri
60. Matar Saket Mater Al-Mayai Al-Anezi
61. Waleed Ayoub Ismail Bander
62. Helal Saleh Malis Al-Mutayri
63. Abdulaziz Abdullalif Abdulaziz Al-Kharaz
64. Mubarak Saleh Herzan Malis Al-Mutayri
65. Hamoud Ebrahim Harfan Al-Sahly

66. Saad Murshid Jasir Al-Barazi
67. Raeid Abdulla Khalil Burashid
68. Saleh Hamoud Mansour Hamoud
69. Abdulmehdi Mehdi Ali Tahir
70. Hussam Mohammad Abdulmohsen Al-Oseimi
71. Abdalla Al-Oweyhan
72. Hussein Mohammad Jomah
73. Hassan Abdulmohsen Al-Ali
74. Mohammad Makboul Al-Otaibi
75. Ali Hassan Awad Al-Azmi
76. Hamoud Nassir Baanoun El-Enezi
77. Khalaf Akil Ali Al-Dhafiri
78. Saad Bashir Mubarak Al-Rashidi
79. Mohammad Rashid Nabi Al-Duwaila
80. Nawaf Abdulla Farraj Al-Mutairi
81. Saleh Mathal Jasser Al-Mutairi
82. Mohammad Ahmad Shaher Al-Sharifi
83. Abdulla Deydan Kazar Al-Dhafiri
84. Maged Jaber Fyhan El-Enezi
85. Tarek Mohammad El-Qahtany
86. Meshal Jazza El-Enezi
87. Fawzy Ali Ebrahim Al-Mulla
88. Saleh Naser Al-Khenah
89. Esam Yaccoub Saadallah
90. Meshal Yussef Ali Reda
91. Hany Ahmed Al-Musilikh
92. Ahmed Ali Al-Kandary (Iranien)
93. Abdulaziz Ali Mohammad Al-Khanini
94. Fauzi Ebrahim Abdullatif Al-Abed Al-Jalil
95. Mohammad Naeif Muthri Al-Shamry
96. Jamal Mubarak Muwanas Al-Muwanas
97. Salah Jassem Mandani Qassem Ghullam
98. Abdullah Shafi Hafiz Al-Shagban Al-Ajami
99. Qadir Abdulrahman Jassem Mustafa

100. Ismail Ebrahim Mohammad A. Al-Kandary
101. Yacoub Hussein Ali Akbar
102. Mohammad Ali Saleh Al-Zaqah
103. Ahmad Abdulla Mustafa Hadi
104. Waleed Feiruz Yaqout Al-Manea
105. Mohammad Ahmad Mohammad Al-Rashed
106. Saoud Abdulaziz Furaih Al-Kouh
107. Khaled Abdulaziz Furaih Al-Kouh
108. Ali Mohammad Ali Salem
109. Adnan Feiruz Yacout Al-Manea
110. Fahed Ali Kamikh Al-Dehani
111. Hani Feiruz Yacout Al-Manea
112. Mohammad Mutlaq Rumeih Al-Bathali
113. Hamad Muajeb Saad Al-Ajmi
114. Mutlaq Abdallah Mutlaq Al-Hajr Al-Mutairi
115. Zakaria Abdulqader Mohammad Al-Qaderi
116. Ahmad Saleh Aboud Al-Enezi
117. Ajmi Awajah Rashid Al-Rashidi
118. Shaker Abdallah Mohammad Al-Jedi
119. Nabil Mohammad Hassan Al-Sharaf
120. Hamoud Marzook Thamer Al-Fadly
121. Khaled Hussein Aoun Al-Atiyah
122. Maysam Rawdan Adnan Jodah Al-Shamry
123. Mohammad Hamoud Ayed Al-Aqail
124. Mohammad Jassem Khalf Al-Thanian
125. Mohammad Mrzook Mohammad Al-Mrzook
126. Mutlaq Abdul Rahman Mutlaq Al-Khalidi
127. Housain Mohammad Hosain Adab
128. Talal Hadi Al-Otaibi
129. Khaled Nasser Fahd Al-Ajami
130. Abdul Razzaq Abdullah Mubarak Al-Fawzan
131. Ali Husain Naserallah Boshahryary (Iranien)
132. Saoud Manea Mohammad Tahous
133. Khaled Ahmed Mohammad Al-Rashed

134. Hamoud Muhareb Ali Al-Shamry
135. Abdullah Fahm Moatesh Al-Mutairi
136. Sroul Falah Sroul Al-Rashaidi
137. Abdallah Wali Hizam Al-Shamry (non-Koweïtien)
138. Nasser Fahed Mohammad Al-Ajami
139. Fahed Wali Hizam Al-Shamry (non-Koweïtien)
140. Mohammad Faleh Abboud Al-Enezi
141. Faisal Ghali Ashwi Al-Dhafiri
142. Nasser Ali Nasser Al-Ajami
143. Nawaf Hamad Hussein Al-Ajami
144. Khaled Nasser Khaled Al-Subaii
145. Alnouri Khalaf Kuwayan Al-Dhafiri (Saoudien)
146. Mansour Awad Mansour Al-Ajami
147. Fahed Alhailam Musmar Al-Dhafiri
148. Jamal Abbas Ghaloum Hussein
149. Abdulkarim Ali Khaled Mohammad
150. Mousa Ebrahim Suleiman Al-Khalifi
151. Abdulaziz Ebrahim S. Al-Badyawi (Saoudien)
152. Abdulrazaq Dakhil Abdulrazaq Al-Tawalal
153. Hamad Mubarak Salem Al-Hajri
154. Khaled Ahmad Mubarak Al-Sharhan
155. Mohammad Serhan Aswad El-Enezi
156. Fahed Bashir Mubarak Al-Rashidi
157. Ahmad Abdulla Ahmad Al-Kandari
158. Dhafir Abdulhadi Dhafir Al-Rashidi
159. Hamdan Hamoud Ghazi Al-Otaibi
160. Mansour Faleh Nasser Al-Ajmi
161. Salah Ali Murshid Al-Rashidi
162. Meshal Obeid Hamdan Al-Otaibi
163. Hamoud Mohwis Saoud Al-Saidi
164. Mohammad Nasser Hazzah Al-Otaibi
165. Abdullah Salem Salem Gheith
166. Fahed Mohammad Abdulla Al-Khalidi
167. Faisal Zaid Sulaiman Al-Ajeel

168. Husam Ahmad Mohammad Al-Sayafi
169. Salah Abdulla Abdulrahman Al-Majid
170. Mohammad Ali Abdulla Burhameh
171. Nasser Mudaf Ahmad Khalfan
172. Safi Maatouk Aman Al-Felaij
173. Khaled Nouri Sulaiman Al-Qanai
174. Imad Yussef Saad Al-Rashid
175. Ahmad Hussein Bakr Al-Asfour
176. Ahmad Abdulrahman Abdulmohsen Al-Rifai
177. Khaled Ahmad Issa Matar
178. Ali Abdullatif Abdallah Al-Asfour
179. Imad Abdulwahab Hussein Al-Roumi
180. Sami Khalifa Ebrahim Al-Rashed
181. Esam Abdulwahab Hussein Al-Roumi
182. Salah Khalifa Abdalla Al-Derbas
183. Faisal Ahmad Hussein Al-Qattan
184. Jamal Abdul Hamid Essa Al-Attar
185. Mustafa Abdul Hamid Matar Al-Shatti
186. Shaheen Ahmad Majid Al-Shaheen
187. Fahed Ahmad Majid Al-Shaheen
188. Khaled Marzooq Zaid Al-Mutayri
189. Meshal Ahmad Thenian Al-Musailem
190. Ali Zaal Awad Al-Zufayri (Saoudien)
191. Abdallah Rahed Ahmad Al-Yacoub
192. Mohammad Naeif Abdallah Al-Enezi
193. Bader Abdallah Ahmad Al-Sharqawi
194. Mahmoud Naeif Abdallah Al-Enezi
195. Khaled Abdullatif Abdallah Al-Mari
196. Mohammad Yousef Said Albaloushi (Omanais)
197. Hussein Abdel Amir Ali Mohammad (Iranien)
198. Fahed Ahmad Abdulmohsen Al-Abdulkarim
199. Rashed Zayed Mutlaq Al-Duwailah
200. Adel Ahmad Abdulaziz Al-Raqim
201. Rashid Mazeid Said Al-Mutairi

202. Abdulla Abdullatif Abdulla Al-Asfour
203. Waleed Hamad Al-Fahed Al-Hamad
204. Mohammad Abed Ridha Abbas Ghaloum
205. Samir Jasem Mahmoud Al-Saffar
206. Aref Ebrahim Youssef Al-Dhowaihi (Saoudien)
207. Najim Taleq Saoud Al-Muweizri
208. Nasser Hazaa Zaid Alwaalan Al-Mutairi
209. Nasser Sulaiman Farah Al-Shamry
210. Hassan AbdulAziz Qumir Abdullah
211. Khaled Jassem Hamd Al-Derbas Al-Zaabi
212. Shehab Ahmed Shaker Ali
213. Mousa AbdulRidha Abbas Ghaloum
214. Madi Hameed Obaid Al-Mutairi
215. Zaid Saadi Zaid Al-Shamry
216. Hassan Guloum Hassan Sakkin
217. Hussein Abdullah Ahmed Al-Ghallaf
218. Salah Ali Saad Al-Khouder
219. Salah Abdullatif Farhan Al-Doukhi
220. Sayed Mohammad Sayed Ali Musalam
221. Abdul Amir Hussein Ahmad Al-Qattan
222. Adnan Safar Maarafi Maarafi
223. Mohammad Sayed Ali Hamza
224. Muwanas Mubarak Muwanas Al-Muwanas
225. Adel Ebrahim Mohammad Al-Murayshed
226. Murshed Julaydan Mohammad Al-Hamad
227. Khaled Hazzah Hamad Al-Fahed al-Hamad
228. Fayed Mohammad Ali Al-Ayadhi
229. Khalid Yousef Abdullah Essa
230. Khalifa Abdullah Fahad Al-Enezi
231. Jassem Mohammad Hamad al-Fawzan
232. Khaled Mohammad Farag Al-Shamri
233. Yussef Mohammad Hamad Al-Fawzan